Naturalisations : Le gouvernement veut faciliter les démarches (hausse de 14% depuis un an). Le voile n'est pas un obstacle (MàJ N°3)

29/08/2013 à 18h54
Addendum 29.08.2013 :

> *Environ 44 % des immigrés vivant en France ont été naturalisés, en moyenne après 14 ans de résidence sur le sol français, selon France Terre d'asile (FTA).*

Le Front national, s'est élevé contre un «*objectif (…) désastreux : revenir aux pires chiffres des années Sarkozy, c'est-à-dire près de 100 000 naturalisations par an*». S'il y avait bien 95 000 naturalisations en 2010, le gouvernement de l'époque avait durci les conditions d'accès à la nationalité, si bien que les naturalisations par décret sont tombées à 46 000 en 2012.
Le Point
Addendum 28.08.2013 : Le gouvernement veut faciliter les démarches des candidats à la naturalisation.
Ce mercredi, en Conseil des ministres, il a présenté un décret visant à accentuer la reprise en main de préfets. Afin qu'ils soient encore plus souples dans l'instruction des demandes des étrangers. Les préfets de région devront ainsi veiller à la bonne application des consignes dans les départements, à travers des plateformes régionales d'instruction des dossiers. Les premières seront installées à Nancy, Besançon et Beauvais.

> *Plus besoin d'être forcément détenteur d'un CDI pour espérer obtenir la nationalité française. Un CDD ou contrat*

> *d'intérimaire suffisent. Le fait d'avoir été un clandestin n'est plus un obstacle. Les étudiants étrangers et les moins de 25 ans qui résident depuis au moins dix ans France ont également droit à plus de compréhension.*

Pour le député UMP de l'Yonne, Guillaume Larrivé, qui œuvra longtemps au cabinet de Brice Hortefeux, «*Manuel Valls souhaite augmenter le nombre de naturalisations afin, dit-il, de faciliter l'intégration des immigrés, alors que devenir Français doit être le résultat d'un parcours d'assimilation à la communauté nationale*».
Et l'élu de citer un exemple qui illustre, à ses yeux, les erements de la politique actuelle: «***Le 17 juin dernier, j'ai assisté, confie-t-il, en préfecture d'Auxerre, à la cérémonie de naturalisation d'une dame portant un voile islamique.*** **» Était-elle vraiment «*assimilée à la communauté française* » au sens du Code civil? Le député en doute.**

> *L'administration Valls n'y a vu, pour sa part, aucun obstacle.*

Le Figaro

> *« La naturalisation doit devenir l'aboutissement d'un processus d'intégration réussi et doit être facilitée pour ceux qui le souhaitent et le méritent.* ***Cela sans transiger avec nos principes et nos valeurs, ni brader notre nationalité.*** *»*

Dix mois après la publication de la circulaire du 18 octobre 2012 qui assouplissait les conditions d'accès à la nationalité française, le ministre de l'intérieur devait présenter, mercredi 28 août, en conseil des ministres, deux décrets les facilitant davantage. Objectif : rompre avec le mouvement de baisse (de 30% à 40%) du nombre de naturalisations enclenché par son prédécesseur, Claude Guéant – près de 100 000 par an

au début du quinquennat de Nicolas Sarkozy, 46 000 en 2012. […]
Pour l'atteindre, le premier décret prévoit d'assouplir encore les modalités de contrôle linguistique. […] Il prévoit aussi de supprimer la référence au «niveau de fin d'études primaires» pour le test lié aux connaissances en histoire et en culture générale. **Elle sera remplacée par un «niveau de connaissances minimales » des institutions, des symboles républicains et de la place de la France dans le monde.** […]
Le Monde
Le nombre d'étrangers ayant acquis la nationalité française est reparti à la hausse depuis un an avec une augmentation de 14% des naturalisations, selon le ministère de l'Intérieur, qui a présenté aujourd'hui en Conseil des ministres un décret sur le sujet.
Pour relancer les naturalisations, divisées par deux entre 2010 et 2012, Manuel Valls avait publié en octobre **une circulaire assouplissant les critères pour les précaires, les jeunes et les talents**. En conséquence, le nombre d'adultes naturalisés a augmenté de 14% entre juillet 2012 et juillet 2013, a indiqué son entourage, livrant un premier bilan chiffré de ce texte.
Le Figaro